

DISCOURS VŒUX BEAUCHAMP 18 JANVIER 2019

Monsieur le Sous-préfet d'Argenteuil, Philippe MALIZARD,

Madame la Députée, Cécile RILHAC,

Monsieur le Sénateur, Sébastien MEURANT,

Madame La Présidente du Conseil départemental, Marie-Christine  
CAVECCHI,

Madame la Conseillère Régionale, Maire de Taverny,  
Florence PORTELLI, VP

Madame la Vice-présidente du Conseil Départemental,  
Marie-Evelyne CHRISTIN

Monsieur le Conseiller Départemental, Maire du Plessis-Bouchard,  
Gérard LAMBERT-MOTTE, VP

Madame la Conseillère Départementale, Laetitia BOISSEAU,

Monsieur le Maire de Franconville, Xavier MELKI,

Monsieur le Maire de Frépillon, Bernard TAILLY, VP

Monsieur le Maire de Sannois, Bernard JAMET, VP

Monsieur le Maire de Pierrelaye, Michel VALADE, VP

Monsieur le Maire de la Frette sur Seine, Maurice CHEVIGNY, VP

Mesdames et Messieurs les Adjoints aux Maires et Conseillers municipaux  
des villes environnantes,

Monsieur le directeur de l'Union des Maires du Val d'Oise,  
Philippe TISSIER,

Madame la commissaire, Julie BENOIT,

Monsieur le commandant Jean-Noël BODEREAU, commandant du  
groupement territorial n°2 des sapeurs pompiers,

Monsieur le lieutenant, Stephen GUILLERME, du corps des Sapeurs  
Pompiers,

Monsieur le lieutenant Stéphane CELIA, Chef du centre de secours de  
Taverny

Madame la présidente du Conseil d'administration de la CAF du Val d'Oise,  
Paulette GIRARD

Monsieur le Directeur général de la CAF du Val d'Oise, Pascal  
DELAPLACE,

Madame la trésorière, Catherine VETZELLE,

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises,  
Mesdames, Messieurs les présidents d'associations,

Madame la Principale du collège Montesquieu, Patricia HESSE,  
Mesdames, Messieurs les enseignants,  
Mesdames, Messieurs les agents communaux.

Mesdames, Messieurs,

Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

Je suis heureuse de vous accueillir avec mon équipe et le conseil  
municipal des enfants à l'occasion de cette cérémonie des vœux.

Cette première année de mandat fut dense avec les nombreux chantiers  
entrepris par les élus afin d'impulser modernité, changement et action.

Ensemble, nous avons commencé à dessiner l'avenir de notre commune.

Comme le disait Raymond Barre

**« un avenir, cela se façonne, un avenir, cela se veut ».**

Et nous le voulons construit en harmonie avec les Beauchampois.

Avant de vous indiquer les actions les plus emblématiques de l'année écoulée, je tiens particulièrement à remercier mon équipe pour le travail réalisé, son engagement fort et sa grande disponibilité auprès des Beauchampois.

Comme nous nous y étions engagés, le sujet de l'urbanisme a été notre priorité.

Nous avons donc lancé **une étude urbaine** « Beauchamp 2030 » **sur l'ensemble de la commune et la révision totale du Plan Local d'Urbanisme**, en associant les Beauchampois, par le biais d'ateliers participatifs et de réunions publiques.

Notre prochain atelier aura lieu le 16 février, et nous souhaitons que les Beauchampois y soient encore nombreux.

Merci à **Véronique ARNAUD, Adjointe** en charge de l'urbanisme, du développement durable et du cadre de vie, à **Régis BRASSEUR, Conseiller délégué** à l'environnement et au développement durable, et à **Alain PERRIN, Conseiller délégué** aux travaux.

Vous l'avez compris, ce sujet est éminemment important pour l'avenir de notre commune. Il déterminera son évolution.

Trois grandes orientations ont été inscrites dans notre démarche :

- Améliorer la qualité et le cadre de vie en préservant les patrimoines naturels et bâtis,
- Accompagner le développement urbain et favoriser le lien social, en cohérence avec les capacités d'évolution des équipements et des infrastructures,
- Organiser le développement et la requalification du cœur de ville et des zones d'activités.

Les concertations terminées, ce nouveau PLU sera présenté aux Beauchampois en fin d'année 2019.

Pour la réalisation de ce nouveau PLU, il nous faut inscrire les évolutions qui nous permettront de répondre à la loi, en matière notamment de logements sociaux, et aux orientations du Schéma Directeur de la Région d'Ile de France fixées à l'horizon 2030.

Nous avons la très grande chance d'avoir un territoire attractif, puisque nous disposons d'une gare, de transports urbains et de bonnes infrastructures routières proches.

Si cela en fait un atout économique, cela nous contraint par ailleurs à une augmentation minimale de 15 % de la densité humaine ainsi que de la densité moyenne des espaces d'habitat à proximité de la gare.

Pour la plupart d'entre vous, je ne vous apprend rien, mais mon propos introductif était nécessaire pour dire que la loi est bien loin de la réalité locale. De nombreux collègues en partagent ici le constat.

Où est la cohérence de densifier l'Île de France sans y mettre les moyens nécessaires à son développement, alors que nous constatons quotidiennement des infrastructures routières et ferroviaires déjà saturées ?

Comment allons-nous accueillir ces nouveaux habitants, où allons-nous construire les écoles et les équipements nécessaires ?

Autant de questions qui se posent à nous et pour lesquelles nous devons trouver des réponses tout en préservant notre cadre de vie.

Nous avons déjà une ville densifiée de près de 2900 habitants au KM<sup>2</sup> et ne disposons pas de foncier disponible. Or nous souhaitons conserver nos quartiers pavillonnaires et les espaces de verdure qui font l'identité de notre commune et sa qualité de vie.

Où est le bon sens qui régissait notre action d'élus ? Aujourd'hui, ce qui semble bien faire défaut, c'est une action plus cohérente, proche et à l'écoute de la population et des élus locaux.

Je m'associe au désarroi de nombreux Maires. Gérer une collectivité, quelle qu'elle soit, demande une énergie et beaucoup de ténacité.

Nous voulons dessiner le Beauchamp de demain, comme une ville de proximité, une ville verte et agréable, une ville dynamique, une ville durable et animée. Nous sommes déterminés à y parvenir.

Parmi les sujets importants qui concernent l'activité industrielle et l'emploi, et qui sont liés également à l'urbanisation de notre commune, je tiens à en évoquer trois :

- l'installation de l'entreprise COPAC en lieu et place de la Ste KDI,
- le site de la société 3M,
- l'évolution de l'entreprise des Cars Lacroix.

### **La Société COPAC :**

Cette entreprise fabrique du matériel de sécurité pour le BTP.  
Elle s'installera sur notre commune dans le courant de l'année 2019.  
Un contrat de 12 ans signé avec le propriétaire en assurera la pérennité.  
Nous attendons le retour d'une centaine d'emplois sur ce site.

### **Le site de la 3 M :**

En préambule, je rappellerai qu'une grande partie de son activité cessera en mars 2019. Seul un laboratoire avec une vingtaine de personnes restera en fonctionnement jusqu'à l'horizon 2021.

Avec ses 18 ha de bâtis industriels, l'avenir du site est un enjeu économique majeur pour le territoire communal et intercommunal.

C'est un dossier que nous suivons pas à pas depuis le début avec le Président de la Communauté d'Agglomération, Yannick BOEDEC, que je remercie pour son soutien.

Je vous informe brièvement de l'évolution de ce dossier. Nous avons rencontré à plusieurs reprises les représentants de la 3 M et avons réaffirmé nos attentes quant à l'évolution du site. Celle-ci doit tenir compte des travaux entamés avec la Communauté d'Agglomération sur la requalification de notre zone d'activité et des souhaits exprimés par les Beauchampois.

### **A savoir :**

- le développement d'une offre immobilière mixte diversifiée de bureaux, d'ateliers, une offre de services aux usagers,
- une qualité architecturale et une performance environnementale des futures constructions,
- l'intégration de liaisons douces traversant le site en journée ainsi que l'ouverture au public de la pointe Barrachin.

Nous informerons les Beauchampois de la décision finale qui interviendra dans le premier semestre 2019.

Ces échanges se font dans un climat de confiance avec l'entreprise.  
Néanmoins, nous restons très attentifs au devenir de ce site dont l'avenir est imbriqué avec celui de la ville.

## Les Cars Lacroix :

L'entreprise familiale, créée en 1953 et installée à Beauchamp depuis 1973, compte 270 collaborateurs et 130 véhicules. Elle est la 1<sup>ère</sup> entreprise de notre territoire communal. Le groupe Lacroix, avec un chiffre d'affaires de plus de 110 millions, se place au 4<sup>ème</sup> rang derrière les 3 grands groupes internationaux routiers de voyageurs, tant au niveau de la région IDF qu'au niveau national.

Je vous parle de cette entreprise car aujourd'hui son avenir et son évolution sont conditionnés à la possibilité d'extension de son activité sur Beauchamp.

Pour nous, il est fondamental de conserver cette entreprise sur notre territoire pour les enjeux économiques et l'emploi qu'elle représente. Je reviendrai en détail sur l'entreprise après mon discours, car nous souhaitons la mettre à l'honneur.

Avec l'opportunité de la révision du PLU et en collaboration avec la Communauté d'Agglomération, nous étudions les différentes possibilités d'extension de notre zone UI EST. Cela demandera sans doute un peu de temps car la Région et le Département sont associés à cette réflexion.

Mais notre volonté et notre détermination sont là !

En évoquant les enjeux économiques, donc les recettes potentielles, il apparaît naturel d'aborder le sujet des finances.

Je remercie **Nicolas MANAC'H Adjoint aux finances et aux perspectives budgétaires**, et **Carla PIRES Conseillère déléguée aux perspectives budgétaires** pour cette lourde charge.

Comme vous le savez, notre ville est lourdement endettée jusqu'en 2037. Actuellement, cela représente 3640 € par habitant. Une dette qui a doublé en 2015 lors de la renégociation de l'emprunt structuré, « dit toxique », indexé sur le Franc Suisse. Ce n'était d'ailleurs pas une réelle renégociation mais un refinancement, puisque l'ancienne majorité a accepté une soulte de 17,2 millions pour un emprunt initial de 6,5 millions d'euros. Si l'Etat a accordé un fonds de soutien pour faire face en partie à cet endettement, il n'en demeure pas moins que cela a durablement obéré les finances de notre ville.

Depuis plusieurs années, nous constatons les baisses des dotations de l'Etat, voire leur extinction, car en l'espace de 5 ans, nous sommes passés de 1,2 million € à 65 k€ en 2018.

A cela, s'ajoutent les incertitudes quant à la compensation de la taxe d'habitation, même si l'Etat nous assure qu'elle sera intégralement compensée.

Il nous faut également anticiper la perte potentielle d'une partie de la taxe foncière sur le site de 3 M, durant le laps de temps de son réaménagement, une recette qui représente actuellement 450 k€.

Cependant, il nous appartient de trouver les ressources nécessaires pour répondre aux besoins et à l'attente des Beauchampois tout en maîtrisant l'évolution de nos dépenses. Il nous faut conserver une capacité d'autofinancement d'1 million € par an pour investir dans de nouveaux équipements et entretenir notre patrimoine.

L'année passée, nous avons promis de ne pas augmenter les taxes locales. Nous avons tenu cet engagement.

Pour l'année 2019, nous tenons ce même engagement. Il n'y aura pas d'augmentation des impôts.

Notre rôle d'élu est d'anticiper afin de mettre en adéquation l'accueil de nouveaux Beauchampois et les nouveaux équipements à construire. Nous avons donc voté en Conseil Municipal une Taxe d'Aménagement Majorée à 15 %, taxe payée par les promoteurs sur certains secteurs pour financer ces équipements afin qu'ils ne soient pas seulement supportés par les contribuables Beauchampois.

Nous devons également prévoir nos futurs investissements et nous présenterons avant la tenue du débat d'orientation budgétaire notre Plan Pluriannuel d'Investissement sur une perspective de 5 ans.

En outre, il est prévu les travaux de réfection de voirie : le chemin de St Prix en partenariat avec la ville de Taverny, Merci Florence, la rue Nungesser et Coli , l'avenue Hébert, l'avenue des Trembles et l'allée des Bruyères ainsi que l'aménagement du rond-point de la Chasse.

Vous l'avez compris, l'équilibre budgétaire ne sera pas un vain mot. Tel un funambule, nous évoluons en prenant soin de rester à l'équilibre.

Que serait notre action si elle n'était pas mise en image ! À votre arrivée vous avez pu découvrir un film retraçant les événements de notre actualité de 2018. **Pascal SEIGNÉ**, Adjoint en charge de la communication et du développement numérique a piloté ce projet. Je le remercie pour son travail et son implication.

Merci également à **Solange BARROCA, déléguée** à la communication.

Désormais, nous avons une nouvelle identité visuelle sur l'ensemble de nos supports de communication : logo, site internet, journal, affiches et documents administratifs.

**Modernité et simplicité** traduisent notre volonté d'une meilleure lisibilité et visibilité de notre identité.

De nouveaux outils pour faciliter le quotidien des habitants ont été mis en place : téléservices, développement des réseaux sociaux, mise en place de panneaux électroniques.

Pour l'année 2019, et toujours dans le souci d'améliorer les services à la population, nous prévoyons la dématérialisation des documents du Conseil Municipal, un nouveau marché concernant la téléphonie et nos réseaux, et d'autres outils nécessaires à l'évolution de notre communication avec les Beauchampois.

Je souhaite maintenant évoquer un sujet d'actualité préoccupant. Ces dernières semaines, nous avons vu notre pays être le théâtre de violences inadmissibles contre les forces de l'ordre, la dégradation de bâtiments publics ainsi que la destruction et le pillage de commerces.

Je veux ici témoigner, avec mon équipe, nos plus vifs remerciements à nos forces de police et de gendarmerie ainsi que nos pompiers, pour leur courage et leur engagement au péril de leur vie. Nous sommes à leur côté et leur apportons tout notre soutien. *Je vous remercie de les applaudir.*

Si cette violence est condamnable, il faut entendre la détresse de beaucoup de nos concitoyens afin d'y apporter des réponses suivies d'actes. Comme le disait Paul Valéry

**« de tous les actes, le plus complet est celui de construire ».**

Merci à **Loïc DUHEM Adjoint** à la sécurité et à la mobilité et particulièrement à **David HUMBERT Conseiller délégué** à la police municipale.



Dans ce contexte social où la violence est toujours plus inquiétante, il nous est apparu nécessaire d'armer notre police municipale.

Confrontée à des risques accrus dans sa mission de proximité, la police municipale doit pouvoir l'exercer en permanence à moindre risque. Cela répond à un double enjeu : assurer la sécurité des agents, et garantir celle de ses administrés. Ainsi, par arrêté préfectoral du 22 novembre, la commune a été autorisée à armer ses agents pour une durée de 5 ans.

En 2019, le volet concernant la sécurité routière sera tout particulièrement étudié et renforcé, avec notamment des contrôles de vitesse et la pause de ralentisseurs. Les déplacements en mode doux ainsi que le stationnement continuent à être étudiés en concertation avec les Beauchampois par le biais des conseils de quartiers.

Enfin, nous souhaitons mettre en place une action qui remette au cœur des quartiers : convivialité, sécurité et entraide, telle que « Voisins vigilants et solidaires ».

La transition est aisée pour vous parler des Conseils de quartiers et de la démocratie locale. Ils ont été mis en place dès le mois de janvier 2018 et je remercie **Serge MULLER, Délégué à la démocratie locale**, qui en a la charge ainsi que les référents de quartier très impliqués dans la vie de leur commune.

En 2019, parmi les nombreux sujets évoqués au sein des conseils, deux actions seront réalisées : « Ma ville propre » et « Mes quartiers en fête ».

Au-delà de ces actions, nous prévoyons de mettre en place « un budget participatif d'investissement » dédié aux conseils de quartiers.

Nous dédierons également un budget participatif pour le conseil municipal des enfants, ici présent. Merci à ces jeunes citoyens en herbe et à leurs parents de les accompagner sur ce chemin. *Nous pouvons les applaudir !*

Un chemin qui nous conduit vers la communauté éducative. Je remercie ici **Patrick PLANCHE, 1<sup>er</sup> Adjoint délégué à l'éducation et à la culture**, pour son implication, son énergie et sa disponibilité. Cette année, un dialogue étroit et une écoute se sont instaurés entre les équipes pédagogiques, les associations de parents d'élèves et la ville.

Je souhaite remercier particulièrement le corps enseignant pour son dévouement et son professionnalisme auprès des enfants.

Cette année, outre l'entretien habituel des équipements scolaires, peintures des classes, réfections diverses, nous avons doté chaque classe de tableaux numériques. Nous avons accentué les efforts budgétaires pour les classes de découverte, en soutien aux projets des enseignants et les séjours de vacances proposés par la ville. Avec le CME, nous avons installé une commission des menus et organisé des déjeuners au restaurant scolaire avec les parents d'élèves.

Je ne peux pas citer ici toutes les actions et animations entreprises durant cette année, mais elles ont été riches.

En 2019, nous allons réaliser un diagnostic sur l'ensemble du secteur enfance/jeunesse dans l'objectif de rédiger un futur Plan Educatif Territorial, PEDT.

Nous nous impliquerons également dans « le Plan mercredi » afin d'apporter à nos jeunes des actions à la fois éducatives et de loisirs. Je remercie ici, **Badrane BACARI** et **Antoine WALTER, Conseillers Municipaux** pour leur implication dans de nombreux domaines.

La culture est un autre volet de la délégation de mon premier Adjoint, exercée avec **Sylvie DIAS, Conseillère municipale déléguée** à la culture que je remercie pour son investissement.

Plus que jamais, la citation d'André Malraux a tout son sens, « **la culture, ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de la nature** ».

Comme vous avez pu le découvrir, cette première saison culturelle s'est ouverte sur une programmation en direction de tous les publics et a pu satisfaire petits et grands dans ce large choix. L'école de musique ainsi que la médiathèque y ont été associées.

Le 1<sup>er</sup> décembre, la bibliothèque est devenue « Médiathèque ». De plus, une synergie avec les Médiathèques de Bessancourt, Pierrelaye et Taverny a été créée via une convention signée le 13 décembre.

En 2019, au travers de l'école de musique, nous souhaitons soutenir et développer des actions en direction du jeune public pour rendre accessible à tous la pratique musicale.

Je ne peux pas terminer mon propos sur la culture sans remercier les associations culturelles qui contribuent à l'animation de la ville.

La petite enfance fait partie de nos priorités et je remercie mon **Adjointe Christelle TAKACS**, pour sa proximité et ses connaissances mises à profit sur ce sujet.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons développé le partenariat public/privé en signant une convention avec « la crèche des petits chaperons rouges ». Ceci a permis en septembre 2018 une augmentation de 5 places de notre offre d'accueil du jeune enfant. Une crèche qui accueillera à terme 33 berceaux.

Dès à présent, nous accueillons les enfants de 10 semaines sur l'accueil collectif. Un autre engagement tenu.

En septembre 2019, afin de compléter notre offre d'accueil, nous mettrons à disposition d'une association un local pour la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles qui pourra recevoir 8 enfants.

Après la famille, la solidarité est une force de notre ville. Je remercie **Sylvia CERIANI, Adjointe aux solidarités et à la vie des seniors** et **Christine NAIL, Conseillère déléguée** aux actions locales et à la vie de seniors pour leur engagement auprès des plus fragiles.

Je profite également de ce moment, pour remercier les membres du CCAS pour leur action et leur dévouement.

En 2018, nos engagements ont été tenus pour rétablir la gratuité du repas annuel des aînés et les colis de Noël sans condition de ressources.

Outre l'accompagnement des personnes fragilisées et le suivi pour le maintien à domicile des personnes âgées, le manque de médecin généraliste dans un avenir proche a retenu toute notre attention. En partenariat avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé et l'ARS, nous avons lancé un diagnostic pour identifier les besoins et les moyens à mettre en œuvre. Nous avons donc saisi l'opportunité de la réhabilitation d'un local situé en centre ville, à proximité de la gare et des commerces pour créer un cabinet de santé.

Je remercie Mme et M **Fersula** d'avoir répondu positivement à notre sollicitation et pour avoir entrepris les travaux.

Ce cabinet de santé, regroupant un cabinet pour deux médecins généralistes et un cabinet paramédical a ouvert ses portes en janvier 2019.

Actuellement, un Ostéopathe est déjà installé et deux infirmières arriveront dans le courant du mois de février. Un médecin généraliste a d'ores et déjà confirmé son installation pour mai 2019.

Nous nous étions également engagés à restaurer un pôle handicap et nous le ferons cette année. Dans ce cadre, nous allons pouvoir acheter prochainement un petit bus adapté aux personnes handicapées en fauteuil roulant, grâce à la générosité d'une donatrice.

Nous continuons notre action pour une ville plus solidaire soucieuse du bien être des Beauchampois.

Merci également aux conseillers municipaux pour leur engagement : Joan **DUMAY**, Evelyne **LEBRAS** et Rosan **JALEME**.

Le dynamisme d'une ville passe par la qualité de ses commerces et la richesse de ses associations.

A ce titre, je remercie **Véronique KERGUIDUFF, Adjointe au dynamisme de la ville**, **Frédéric JENNY, Conseiller délégué aux commerces et au développement économique**, **Marie-Madeleine MAILLARD, Conseillère déléguée à la vie associative et au sport** pour la charge que représente ce travail de proximité et d'écoute.

Cette année, de nombreuses animations ont été réalisées et je n'en nommerai que quelques unes : Fête des vendanges, Marché de Noël, Beauchamp Estival et De la couleur dans la ville.

Elles seront maintenues en 2019.

Nous avons mis en place plusieurs instances de concertations comprenant ateliers participatifs et rencontres pour connaître les besoins des commerçants.

Diverses actions ont été entreprises : marquage au sol pour faciliter le stationnement des camions au marché le dimanche, libérant ainsi les places pour leurs clients, et réfection de la halle.

Après le commerce, je me dois de parler des associations sportives qui sont vecteurs de lien social. Nous les accompagnons et les soutenons dans leur développement.

Une étude a été lancée afin de réaliser un terrain de foot synthétique et la couverture d'un terrain de tennis. Nous souhaitons que ces deux structures voient le jour fin 2019.

Comme l'année passée, durant cette soirée, vous allez découvrir le savoir-faire de nos **commerçants et le dynamisme de nos associations**.

C'est ainsi que ce soir, certains participent à l'animation et à la réussite de cette soirée :

Les associations **Tuti clarinettes et Jazz n'Gospel**, qui ont introduit notre soirée,

Les associations « Amicale Laïque de Beauchamp » et « Beauchamp Loisirs et Culture » qui vont réaliser le spectacle de danse,

Et **Le Trio all in Jazz**

Pour les commerçants :

- Le traiteur Nationale 7, qui a notamment décoré notre salle,
- Le restaurant Pergola Sushi,
- L'atelier Cécilia, pour ses créations florales,
- La boucherie du centre,
- La charcuterie Delahousse,
- La ferme de Beauchamp,
- Les boulangeries : la maison Gauthier et Papatissier

Et les techniciens : Benoît et Hugo pour le son et les lumières

Au nom de l'équipe municipale, je vous remercie de les applaudir.

Avant de conclure, je souhaite vous dire quelques mots de la **Communauté d'Agglomération Val Parisis**, dont **Pascal SEIGNÉ est Vice-président, en charge du sport.**

Par l'élaboration du projet de territoire de notre intercommunalité, Beauchamp s'est inscrite dans une démarche de co-construction avec ses 14 partenaires pour affirmer plus encore l'agglomération Val Parisis et les services qu'elle peut apporter à nos habitants.

Je tiens à remercier à nouveau Yannick BOEDEC, président de la Communauté d'agglomération pour son écoute et sa disponibilité. Comme je le rappelais au début de mon discours, les enjeux économiques sont majeurs et je ne doute pas que nous trouverons ensemble des solutions pour y faire face.

Au travers de l'ensemble de mes propos, vous avez compris que nous n'avons pas ménagé nos efforts durant cette année, que nous connaissons la tâche qui nous attend pour 2019, et que chacun d'entre nous est fier de pouvoir donner le meilleur de lui-même pour Beauchamp.

Avec mon équipe, je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel communal pour son travail et son engagement à nos côtés.

Vous pouvez les applaudir !

Je souhaite remercier tous les partenaires de la ville : les associations d'anciens combattants, les associations culturelles, les associations sociales, les associations sportives et le comité de jumelage.

Elles symbolisent la richesse de notre ville.

Enfin, je renouvelle mes remerciements, en ces temps difficiles, à toutes les autorités chargées de notre protection et de notre sécurité : police nationale, police municipale et police municipale mutualisée intercommunale ainsi que les pompiers du centre de secours de Taverny.

L'avenir est plein de promesses et nous sommes certains qu'Ensemble nous irons plus loin.

Fidèle à notre devise, notre regard est résolument tourné vers l'avenir avec confiance.

Vous pouvez compter sur notre détermination à réaliser le meilleur pour notre ville tout en préservant cet esprit de bienveillance qui nous anime !

**J'aime ma ville, nous aimons notre ville !**

Que cette année 2019 vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la santé, la joie et la réussite.

Très bonne année à tous !